

# UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

84e réunion du Bureau du Conseil de l'UICN  
tenue par conférence téléphonique le mai 2020

## DÉCISIONS

### Modifications des Statuts

#### DÉCISION DU BUREAU B/84/1

Le Bureau du Conseil de l'UICN,

*Sur recommandation du Comité d'organisation du Congrès (COC),*  
Constate qu'en vertu des articles 104 et 105 des Statuts, et suite au report du Congrès 2020 au 7

- a. poursuivre ses travaux sur les améliorations de la gouvernance, non achevés avant février 2020, ainsi qu'un certain nombre d'actions contenues dans la Réponse de gestion à l'Évaluation externe de la gouvernance de l'UICN, énumérées dans le rapport d-T (e) 2014 (Tu 0.859 0 Td (f) - (ai) 2.7 (r) - (e r) -5.9 (appor) T0.007 Tw

#### DÉCISION DU BUREAU B/84/2

Le Bureau du Conseil de l'UICN,

*Sur recommandation du Comité d'*

Décide de considérer le processus de nominations pour les postes de Conseillers régionaux comme clos, et de ne le rouvrir qu'en cas de retrait de candidats et pour toute région qui se retrouverait avec moins de candidats que de Conseillers régionaux à élire, si le temps permet de proposer un nouveau candidat au Congrès. Si le temps